

# LE GAEC DE LA GRANGETTE, FERME COMMUNALE EN BELLEDONE

L'assemblée générale de l'Addear de l'Isère s'est tenue le 13 avril dernier à La Chapelle-du-Bard, sur la ferme de la Grangette. Cette journée a été l'occasion de faire plus ample connaissance avec un de nos adhérents, mais aussi de parler Agriculture paysanne : un diagnostic Agriculture paysanne a en effet été réalisé sur la ferme et les résultats de ce diagnostic ont été présentés lors d'une visite de ferme.

## UNE INSTALLATION COLLECTIVE SUR UNE FERME COMMUNALE

La ferme de la Grangette a été créée en 1992, à l'initiative de la commune de la Chapelle du Bard, avec la volonté de lutter contre l'enfrichement et la disparition des paysans. Joël Gentil et Jean-Pierre Cottin sont les premiers locataires de cette ferme, ils s'installent avec un troupeau de 30 vaches laitières. Une partie du lait est transformée sur place en fromages, le reste est vendu en coopérative.

Au début des années 2000, Jean-Pierre et Joël sont rejoint par un couple. Cette nouvelle force de travail permet de transformer la totalité du lait. Il a alors fallu construire une autre cave d'affinage. C'est à cette époque qu'un atelier d'engraissements de porcs charcutiers a été mis en place, notamment pour valoriser le petit lait, qui sert à l'alimentation des cochons.

Ces dernières années, il y a eu plusieurs départs et associés parmi les associés, et la ferme compte à ce jour 3 associés, Jean-Pierre, Romain, et Flavie. 2 salariés, Mathias et Lise, sont embauchés en complément.

La ferme compte aujourd'hui 86 ha, pour un cheptel de 45 vaches laitières et 20 porcs à l'engraissement. Tout est transformé sur place en fromages, yaourts, viande et charcuterie, et commercialisé en vente directe et circuits courts dans un périmètre proche. La ferme est en conversion en Agriculture Biologique et devrait obtenir le label AB en 2019.

À l'occasion de l'Assemblée générale de l'Addear de l'Isère, un diagnostic Agriculture paysanne a été réalisé.

L'Agriculture paysanne est née de la réflexion des paysans de la Confédération paysanne, et propose des solutions afin que des paysans nombreux vivent de leur travail et en retrouvent le sens. Il s'agit d'une démarche et l'outil de diagnostic permet aux paysans qui le souhaitent de se situer dans cette démarche, et d'identifier les leviers possibles pour améliorer leurs pratiques.

## UNE FERME EN RECHERCHE D'AUTONOMIE ET BIEN INTÉGRÉE DANS SON TERRITOIRE

La recherche d'autonomie est une volonté forte de la ferme de la Grangette, que ce soit sur le plan technique, financier ou décisionnel.



Romain, Flavie et Jean-Pierre, les trois associés de la ferme de la Grangette

Sur le plan technique notamment, l'autosuffisance en fourrages est désormais atteinte grâce aux surfaces de prairies et pâtures acquises au cours des années, et à une bonne valorisation de ces surfaces (valorisation des parcelles pauvres, séchage en grange) La surface actuelle ne permet cependant pas une autonomie en céréales, ces dernières étant achetées localement dans la vallée du Grésivaudan. Les associés de la Grangette sont à la recherche de terres supplémentaires qui leur permettraient de tendre vers cette autonomie.

Les associés montrent une volonté marquée de s'intégrer dans leur territoire, notamment en ouvrant très régulièrement leur ferme au public : vente sur place, ouverture à des scolaires, week-end festifs sont autant d'occasions de venir découvrir la ferme, ses animaux et ceux qui y travaillent.

## TRAVAILLER DANS LE RESPECT DE LA NATURE, ET PROPOSER DES PRODUITS DE QUALITÉ

À l'origine en agriculture conventionnelle, la ferme de la Grangette a fait le choix de s'engager dans une démarche de conversion et bénéficie aujourd'hui du label A.B. Les animaux sont élevés

dans des valeurs de respect de l'animal et de l'environnement.

Les associés sont dans une recherche constante de qualité des produits, et ont peu à peu diversifié leur gamme jusqu'à pouvoir proposer aujourd'hui une variété importante non seulement de fromages et autres produits laitiers, mais aussi de charcuterie.

## S'INSTALLER ET TRANSMETTRE

Depuis sa création en 1992, la ferme a permis de générer de l'emploi sur son territoire. En ayant démarré avec 2 associés, il y a à ce jour 3 associés permanents et 2 salariés à temps partiel, le tout représentant plus de 4 temps plein, même si la surface totale reste conséquente pour une seule structure. Du fait de sa qualité de ferme communale, les bâtiments et les terres sont loués par la commune aux associés. Le capital de l'exploitation est donc fortement réduit, ce qui peut faciliter l'arrivée de nouveaux associés, voire la transmission de la ferme.

Cette visite de ferme nous aura permis de présenter et échanger sur l'agriculture paysanne au travers d'un exemple qu'est la ferme de la Grangette. Cette visite de ferme nous aura aussi permis

d'illustrer des thématiques sur lesquelles l'Addear de l'Isère souhaite continuer de travailler en 2018 et au delà, à savoir l'installation de nouveaux paysans, la transmission des fermes, et la valorisation des parcelles pauvres pour atteindre l'autonomie alimentaire des élevages.

**Camille Dauriac,**  
animatrice de l'Addear 38

Cet article est financé par la  
Région Auvergne Rhône-Alpes.

**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Crédits photo : Ferme de la Grangette